

# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mardi 25 juin 2024  
Procès-verbal n° 41

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU.  
MM. Jacky CHAUVIN, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 40 (par voie électronique) du mercredi 19 juin 2024 sans modification

\*\*\*\*\*

## Étude de la composition des listes de joueurs susceptibles de participer aux finales du 29 juin 2024.

Rappel : les conditions de participation sont celles qui régissent l'équipe dans son championnat

\*\*\*\*\*

### COUPE LOUIS DAVID

#### Match n° 28178830 : Chauvigny (3) - Vicq sur Gartempe (1) du 29/06/24

##### **Chauvigny (3) :**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 11 seniors, 2 U20, 5 U19 et 1 U18.

Mutés : 4 joueurs mutés (dont 1 hors période) sur la liste des 20 joueurs

Participation :

- 2 joueurs inscrits sur la liste des 20 joueurs a participé à plus de 10 matchs en équipes supérieures.

- aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre des équipes supérieures.

##### **Vicq sur Gartempe (1) :**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Enregistrement des licences : toutes les licences ont été enregistrées avant le 31/01/24.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 3 vétérans, 15 seniors, 1 U20 et 1 U17 surclassé.

Mutés : 1 seul licencié muté sur la liste des 20 joueurs.

Remarque : pas de licencié possédant une licence technique prévu sur le banc de touche malgré l'obligation liée au niveau Départemental 1.

## COUPE ANDRÉ TASSIN

### **Match n° 28179080 : Beaumont St Cyr (1) – Mignaloux Beauvoir (1) du 29/06/24**

#### **Beaumont St Cyr (1)**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Enregistrement des licences : toutes les licences ont été enregistrées avant le 31/01/24.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 1 vétéran, 16 seniors, 1 U20 et 2 U19.

Mutés : 4 joueurs mutés (dont 1 hors période) sur la liste des 20 joueurs

#### **Mignaloux Beauvoir (1)**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Enregistrement des licences : toutes les licences ont été enregistrées avant le 31/01/24.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 1 vétéran, 13 seniors, 3 U20, 1 U19 et 2 U18.

Mutés : 3 joueurs mutés (dont 1 hors période) sur la liste des 20 joueurs.

## COUPE JOLLIET - ROUSSEAU

### **Match n° 28178663 : Paizay-le-Sec (1) – Poitiers Gibauderie (1) du 29/06/24**

#### **Paizay-le-Sec (1)**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 2 vétérans, 17 seniors et 1 U20.

Mutés : 1 seul licencié muté sur la liste des 20 joueurs.

#### **Poitiers Gibauderie (1)**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 1 vétéran et 19 seniors.

Mutés : 1 seul licencié muté (hors période) sur la liste des 20 joueurs.

## CHALLENGE des RÉSERVES

### **Match n° 28178672 : Vicq sur Gartempe (2) - Beaumont St Cyr (3) du 29/06/24**

#### **Vicq sur Gartempe (2) :**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 7 vétérans, 10 seniors, 1 U20, 1 U18 et 1 U17 surclassé.

Mutés : 1 seul licencié muté (Hors Période) sur la liste des 20 joueurs

Participation :

- 1 seul joueur inscrit sur la liste des 20 joueurs a participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure.
- l'équipe de Vicq sur Gartempe 1 joue le même jour
- aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe U17/U18.

#### **Beaumont St Cyr (3) :**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 19 joueurs et des 3 dirigeants.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 19 joueurs : 6 vétérans, 11 seniors et 2 U19.

Mutés : 3 licenciés mutés sur la liste des 19 joueurs

Participation

- 3 joueurs inscrits sur la liste des 19 joueurs ont participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure
- l'équipe de Beaumont St Cyr 1 joue le même jour
- aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre des équipes supérieures.

Rappel de l'article 7.6.B du règlement du Challenge des Réserves :

*Pour ce Challenge, les équipes évoluant en U17 – U18 et U19 District et Ligue sont considérées comme des équipes supérieures.*

## **CHALLENGE MARCEL RENAUDIE**

### **Match n° 28178679 : Montamisé (3) – La Chapelle Viviers (1) du 29/06/24**

#### **Montamisé (3)**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 2 vétérans, 15 seniors et 3 U18.

Mutés : 3 joueurs mutés sur la liste des 20 joueurs

Participation

- 2 joueurs inscrits sur la liste des 20 joueurs ont participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure

- aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre des équipes supérieures.

Remarque : la liste des dirigeants n'a pas été communiquée.

#### **La Chapelle Viviers (1)**

Suspendus : aucun licencié suspendu sur la liste des 20 joueurs et des 3 dirigeants.

Catégories des licenciés inscrits sur la liste des 20 joueurs : 8 vétérans, 10 seniors et 2 U20.

Mutés : 2 joueurs mutés (dont 1 Hors Période) sur la liste des 20 joueurs.

#### **Rappel de l'article 7.6.B du règlement du Challenge des Réserves :**

*Pour ce Challenge, les équipes évoluant en U17 – U18 et U19 District et Ligue sont considérées comme des équipes supérieures.*

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Maryse MOREAU.**